**FEDERATION SYNDICALISTE FORCE OUVRIERE COMMUNICATION**

60 rue Vergniaud
75640 Paris Cedex 13
tél. 01 40 78 30 87
sec.poste@fo-communication.fr
http://www.focom-laposte.fr

Madame Isabelle PARTHONNAUD
Directrice des Ressources Humaines
De la Banche Grand Public et Numérique
Siège du Groupe La Poste
9, rue du Colonel Pierre Avia
75015 PARIS

Paris, le 11 juillet 2025

**Réf :** SP/CS/59/07/25

**Objet** : dysfonctionnement sur l'approvisionnement des bureaux de poste

Madame la Directrice des Ressources Humaines,

Dans votre courrier adressé aux équipes le 8 juin vous reconnaissez un certain nombre de difficultés liées au déménagement du centre d'approvisionnement des bureaux de poste.

Quelques débuts de solutions sont proposées telles des dotations d'office de produits essentiels, l'orientation des clients vers laposte.fr…

Nous imaginons bien que la situation est difficile pour l'ensemble des équipes de la BGPN y compris au niveau du Siège et que tout est mis en place pour revenir à une situation normale.

Cependant, nous déplorons réellement de devoir orienter les clients vers des achats en ligne alors que nous tentons par tous les moyens de les faire revenir en bureau.

A nos yeux, il est indispensable que vous preniez en parallèle des mesures afin qu'au-delà des difficultés du quotidien, les chargés de clientèle ainsi que les CODIR des bureaux ne subissent pas d'impact sur leur rémunération variable ou sur la RVE. En effet, l'insatisfaction client est bien présente et le risque d'incivilité réel.

Nous vous demandons donc de neutraliser les objectifs de vente ou de trouver tout moyen pour éviter une quadruple peine aux équipes des bureaux : gérer la clientèle mécontente, l'envoyer sur les services à distance au risque qu'elle ne revienne pas, voir la chute du chiffre d'affaire et travailler sans matériel.

FO Com souhaite également la mise en place d'un process dégradé afin que les agents en bureau ne soient pas complètement démunis.

Merci de nous proposer une date de rencontre afin de faire le point sur ce dossier : date de retour à la normale avec les moyens mis en œuvre pour résorber le retard, mesures prévues …etc.

Veuillez agréer, Madame la Directrice des Ressources Humaines, nos salutations distinguées.

Christine SIMON

Déléguée Syndicale Centrale